

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rabat, le 17 Mars 2014

Tenue du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications

Le Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) s'est tenu le 14 mars 2014 à Rabat, sous la présidence de Monsieur le Chef du Gouvernement, M. Abdel-Ilah BENKIRAN.

A l'ordre du jour de cette session, l'approbation des comptes de l'exercice 2013 et du budget 2014, le bilan des réalisations du secteur des télécommunications et de la mise en œuvre des dispositions de la Note d'orientations générales pour le développement du secteur des télécommunications à l'horizon 2013 (NOG 2013) ainsi que la préparation des nouvelles orientations générales pour la période 2014-2018.

Lors de l'ouverture des travaux de cette 19^{ème} session, le Chef du gouvernement a salué le rôle stratégique que joue l'ANRT dans la régulation du secteur des télécommunications au Maroc contribuant ainsi au développement du secteur des Technologies de l'Information et garantissant les meilleurs conditions d'usage, de gestion et d'investissement dans le secteur des télécommunications.

Il a, dans ce cadre, mis en avant l'évolution notable qu'a connu le secteur des télécommunications, sur le front des principaux indices relatifs aux taux de pénétration, d'usage et des prix du marché, due principalement à la mise en œuvre des mécanismes de régulation des prix de l'interconnexion des réseaux et au développement de nouvelles offres.

Le nombre d'abonnés au téléphone fixe et mobile a atteint près de 45 millions à fin 2013, contre 6 millions d'utilisateurs pour l'Internet. Le prix moyen de la minute de communication est en baisse atteignant 0,41 DH HT.

M. Abdel-Ilah BENKIRAN, a appelé l'ANRT à redoubler d'efforts pour soutenir les programmes sectoriels du développement socio-économique, en assurant leur accompagnement technologique et en particulier le plan national pour le développement du haut et très haut débit au Maroc.

M. le Chef du Gouvernement a également appelé l'ensemble des acteurs à redoubler d'efforts en matière de Service universel afin d'améliorer la

couverture de la population en services télécoms et accompagner les évolutions numériques en cours permettant ainsi de répondre aux besoins quotidiens du citoyen, de l'entreprise et de l'Administration sur l'ensemble du territoire national.

Par ailleurs, M. Abdel-Ilah BENKIRAN a donné son feu vert à l'ANRT pour le lancement des appels d'offres en vue de l'octroi de licences d'exploitation de la quatrième génération de la téléphonie mobile (4G).

Les membres du Conseil ont suivi l'exposé de M. Azdine El Mountassir Billah, Directeur Général de l'ANRT, qui a passé en revue l'état d'avancement des mesures prévues par la NOG 2013 dont le projet de révision du cadre législatif et réglementaire régissant le secteur ainsi que le bilan de la mise en œuvre du plan national pour le développement du haut et très haut débit au Maroc.

Le Conseil d'administration a approuvé les comptes de l'ANRT arrêtés au titre de l'année 2013 et le budget 2014.